



## Obtenez votre numéro d'assurance sociale par téléphone – seulement au Nouveau-Brunswick

### COMMODE ET RAPIDE!

Pas besoin de vous déplacer.

Pas besoin d'attendre de recevoir votre carte par le courrier.

Vous recevrez votre numéro d'assurance sociale (NAS) en quelques minutes, au téléphone!

(Quelques exceptions sont expliquées plus loin dans le présent document.)

### COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1 888 428-0888

Vous pouvez faire une demande par téléphone si vous désirez :

- un premier NAS;
- une modification à votre carte et à votre dossier d'assurance sociale;
- un remplacement de la carte d'assurance sociale.

### SÉCURITAIRE!

Service Canada est déterminé à protéger vos renseignements personnels, en particulier votre numéro d'assurance sociale (NAS). Il y parvient en collaborant avec d'autres ministères et en indiquant aux citoyens et citoyennes les mesures à prendre pour protéger leur NAS. Des ententes conclues avec le Bureau des statistiques de l'état civil et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration permettent de valider les renseignements compris dans une demande de NAS. La méthode de validation utilisée aide à protéger vos renseignements personnels.

### FACILE!

Pour demander un numéro d'assurance sociale (NAS) par téléphone, réunissez les documents exigés (voir ci-dessous) et composez sans frais le 1 888 428-0888 (Nouveau-Brunswick seulement) entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

#### Pour faire une demande par téléphone, vous devez :

- être né au Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> janvier 1916 ou après;
- avoir sous la main votre certificat de naissance du Nouveau-Brunswick (pour l'obtenir, communiquez avec le Bureau des statistiques de l'état civil, à Fredericton, au (506) 453-2385).

Nous vous demanderons le numéro d'enregistrement inscrit sur votre certificat de naissance. Ce numéro nous permet de comparer les renseignements que vous nous avez fournis avec la base de données du Bureau des statistiques de l'état civil du Nouveau-Brunswick. Nous vous demanderons également quelques renseignements personnels afin de vérifier votre identité.

#### Ou, vous devez :

- être né à l'extérieur du Canada et y être arrivé après 1971;
- avoir sous la main un document attestant votre statut d'immigrant, comme une carte de résident permanent ou un permis de travail.

Nous vous demanderons le numéro d'identification de votre carte de résident permanent ou le numéro du document d'identité que vous avez reçu de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Nous vous demanderons également des

renseignements que nous pourrions comparer avec les renseignements personnels consignés dans la base de données de CIC. Toutes ces mesures nous permettent de protéger vos renseignements personnels.

### Téléphone à clavier

Répondez d'abord aux questions du système automatisé à l'aide du clavier de votre téléphone, puis aux questions du préposé qui vous aidera.

### Téléphone à cadran

Attendez qu'un préposé vous réponde.

Nous vous donnerons votre NAS par téléphone dès que nous aurons confirmé votre identité. Vous recevrez votre carte par courrier la semaine suivante.

### DEMANDE AU NOM D'UN ENFANT

- Le père ou la mère peut demander un numéro d'assurance sociale (NAS) au nom d'un enfant de moins de 19 ans. (Aucun autre parent ne peut faire cette demande, ni même les grands-parents.)
- Le père ou la mère qui fait la demande au nom d'un enfant de moins de 19 ans doit fournir son propre NAS.
- Les enfants de 12 ans et plus peuvent eux-mêmes demander leur NAS.
- Les tuteurs légaux qui demandent un NAS au nom d'un enfant doivent également fournir une preuve de tutelle légale, en personne à un Centre Service Canada ou par courrier.

### REMPACEMENT DE CARTE

Le coût de remplacement d'une carte est de 10 \$ et est payable par carte de crédit Visa ou MasterCard. Lorsque vous appelez, assurez-vous d'avoir en main le numéro et la date d'expiration de la carte de crédit.



### CHANGEMENT DE NOM

Vous pouvez faire modifier par téléphone le nom qui est inscrit sur votre carte d'assurance sociale, à la suite d'un mariage ou d'un changement de nom légal, à la condition que le nouveau nom ait été enregistré au Nouveau-Brunswick en 1987 ou après. Pour les changements de nom récents, veuillez attendre six semaines avant de demander une modification à votre carte d'assurance sociale.

### PERSONNE NÉE AILLEURS AU CANADA

Veuillez communiquer avec le Centre Service Canada le plus près.

### COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Pour obtenir des renseignements plus précis sur le programme du numéro d'assurance sociale, composez sans frais le 1 800 808-6352 et choisissez l'option « 3 ».

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Service Canada ou pour connaître le Centre Service Canada le plus près, consultez le site [servicecanada.gc.ca](http://servicecanada.gc.ca), ou composez le 1 800 O-Canada ou le numéro d'ATS 1 800 926-9105.

**NOUVEAU** – Le programme du numéro d'assurance sociale relève maintenant de Service Canada, le nouveau réseau de prestation des services du gouvernement du Canada qui propose un vaste ensemble de prestations et de services fédéraux adaptés à vos besoins personnels. Service Canada offre des services personnalisés, tous facilement accessibles à partir d'un même point. Vous pouvez utiliser le moyen que vous préférez pour accéder à ces services – par téléphone, par la poste, par Internet ou une visite en personne.

